

LA MEDECINE A TOULOUSE : DE 1229 A 1890

Par M. Jacques FREXINOS*

Ce texte retrace, à partir d'un livre récemment publié¹, la passionnante histoire et les grands moments de la médecine toulousaine et de ses acteurs, des temps médiévaux à la fin du XVIII^{ème} siècle. Cette vaste fresque panoramique met en relief les transformations majeures, survenues non seulement dans le cursus universitaire mais aussi dans l'ensemble des activités médicales publiques ou privées.

Pourquoi 1229 ?

L'Histoire officielle de la faculté de médecine commence avec la fondation de l'Université de Toulouse, en 1229. La croisade, dite des Albigeois, vient de se terminer après plusieurs années de guerre mais la lutte contre le catharisme, appelé aussi l'*albigéisme*, se poursuit intensément ! Si Albi, primitivement le lieu d'émergence méridionale d'une hérésie venant d'Europe centrale, est revenu rapidement dans le giron catholique, sous l'impulsion de son évêque, cette soi-disant croisade contre les albigeois est dirigée contre les derniers comtes de Toulouse, et d'abord Raymond VI, accusé d'une tolérance excessive vis-à-vis des cathares. L'hérésie qui ne représente pourtant que 2 à 5 % de la population en Midi languedocien, mais derrière la motivation religieuse se cache une politique de domination des rois de France servie par l'envie de conquête de Simon de Montfort, et facilitée par les décisions du pape et de ses légats...

Après plus de vingt ans de conflit, Raimond VII, par le traité de Meaux-Paris d'avril 1229, signe la paix avec les « gens du Nord », (les Français). Avec l'approbation du pape Grégoire IX et de son église, le roi Louis IX, représenté par sa mère Blanche de Castille, régente du royaume, impose au dernier comte de Toulouse diverses pénalités dont le financement pendant dix ans de quatre maîtres en théologie, deux en droit canon, six en

* Communication présentée à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles lettres de Toulouse, le 14 avril 2016.

¹ Jacques Frexinos. *La Médecine à Toulouse. De 1229 à nos jours*. Toulouse : Privat 2015.

arts libéraux et deux en grammaire, enseignant tous dans la nouvelle université que le pape vient de créer.

Cette université (*studium generale*) compte alors trois facultés : Théologie, Droit et Arts libéraux. Calquée sur celle de Paris, elle est placée sous le contrôle du moine Hélinand, maître de théologie, prédicateur de l'ordre de Cîteaux, dévoué entièrement à la lutte contre *l'albigéisme*. Ce religieux, dans son discours prononcé lors de l'ouverture du *novum studium*, en l'église Saint-Jacques, le jour de l'ascension, se livre à une critique virulente de la science et du *trop grand savoir* et annonça que le but de l'université était d'abord de *faire monter jusqu'aux astres le cèdre de la foi catholique*. La mission est clairement définie ! Des professeurs parisiens et des maîtres dominicains sont recrutés.

Cette création est favorisée par la longue grève universitaire qui touche à ce moment là l'université de Paris. Pour mieux les attirer à Toulouse, une véritable « lettre publicitaire » est adressée à *toutes les écoles qui fleurissent dans d'autres pays*. Le texte vante les qualités de l'enseignement, mais aussi la douceur de vivre dans la ville et sa région. *Et pour que les hommes studieux soient plus engagés à venir voir la gloire de Toulouse, et son ardeur pour l'étude, qu'ils sachent que c'est une autre terre promise, où coulent le lait et le miel, où verdoient de riches prairies, où les arbres fruitiers étalent leur feuillage, où Bacchus règne dans les vignes, où Cérès commande dans les champs, où l'air est si bien tempéré que les anciens philosophes préféreraient ce séjour à tous les lieux de la terre les plus estimés*. Ce pays de « cocagne »² offre encore un autre avantage appréciable : rien n'y est cher ! *Pour peu l'on a le vin, pour peu l'on a le pain, pour peu l'on a la viande, et pour peu le poisson*. En somme la terre promise !

La médecine enseignée dans les Arts libéraux

L'enseignement de la médecine est rattaché à la faculté des Arts libéraux, sous la responsabilité de deux professeurs « physiciens » : les *magistri physici*. Cela permet de faire remonter la création de la « faculté » de médecine toulousaine au début du XIII^e siècle.

Baour³, en 1780, assure que cette « faculté » est chronologiquement la seconde de France après celle de Paris. De fait, sa création survient neuf ans après celle de « *l'universitas medicorum* » de Montpellier, dont la renommée est déjà rayonnante ! Donc chronologiquement la faculté de médecine de Toulouse est

² De fait, ce n'était pas encore l'âge d'or du pastel qui n'arrivera que deux siècles plus tard !

³ Baour. *Almanach historique de la province du Languedoc*, cité par Barbot tome I, p 22.

postérieure à celle de Montpellier même si l'université de Montpellier, le *studium generale*, n'est créée qu'en 1289, soixante ans après celle de Toulouse !

Cette discordance chronologique entre université « médicale » et université « générale » explique ainsi bien de controverses ! Il faut reconnaître, sans remettre en cause son ancienneté, que la faculté toulousaine médiévale par rapport aux prestigieuses écoles ou facultés de Salerne, Bologne, Padoue et Montpellier, occupe alors une place moins renommée, même si en France un dicton proclame ultérieurement *Paris pour voir, Lyon pour avoir, Bordeaux pour dispendre, Toulouse pour apprendre*. On peut supposer qu'il s'agit surtout de la faculté de Droit toulousaine, seule en France à enseigner à la fois le droit canon et le droit romain !

| Dates de fondation des universités médiévales |
|---|
| 1188 Bologne, 1209 Valence, 1214 Oxford, 1215 Paris, 1220 Montpellier (<i>Université de médicale</i> , confirmation d'une création antérieure), 1224 Naples, 1228 Padoue, 1229 Toulouse et Cambridge, 1289 <i>Studium generale</i> de Montpellier, 1230 Salamanque, 1245 Rome, 1261 Pavie, 1279 Coimbra, 1290 Lisbonne, 1300 Lerida, 1367 Orange, 1409 Aix, 1303 Avignon, 1431 Poitiers, 1452 Valence, 1452 Caen, 1461 Nantes, 1464 Bourges, 1473 Bordeaux, etc. |

Comment la chirurgie d'abord exercée par les barbiers, s'individualise de la « barberie »...

A travers disettes, famines, épidémies, dont les horribles attaques de la peste) partir de 1348, la scolastique médiévale va maintenir pendant des siècles ses méthodes d'enseignement basées sur la *lectio* et la *disputatio* ainsi que ses divers grades universitaires : *baccalauréat, licence et doctorat*.

L'enseignement de la médecine reste purement intellectuel, donné en latin *ex cathedra* ! Les dissections sont rares ou interdites et la chirurgie étant proscrite par l'Eglise aux médecins et aux religieux d'après le célèbre adage *Ecclesia abhorret a sanguine*, (l'Eglise abhorre le sang) (concile de Tours 1163). Le concile de Latran de 1215 confirme ce premier interdit en précisant : *Aucun clerc n'exécutera aucune peine de sang. Le sous-diacre le diacre et le prêtre ne pratiqueront pas l'art de la chirurgie qui comporte brûlures et saignées*. Seuls les ordres mineurs gardent le droit d'exercer la médecine. Le désengagement des religieux et des moines de l'art médical est donc encouragé puis fermement ordonné, la médecine essentiellement réservée aux clercs se séparant alors progressivement de la chirurgie pratiquée par des barbiers laïques.

Ce sont les barbiers-chirurgiens « ouvriers travaillant avec leurs mains », donc indignes d'entrer à l'université, qui vont effectuer ces besognes pourtant si utiles ! Ainsi naît à Toulouse la corporation des barbiers (1340), bien structurée hiérarchiquement, avec tout en haut ses bayles, puis ses maîtres-jurés, ensuite les *massips* ou compagnons et enfin les apprentis, qui tient ses réunions dans une chapelle dédiée à ses saints protecteurs dans l'église des frères Prêcheurs. Cette corporation se transforme en *Office de Chirurgie et Barberie de Tholoze* (1517) et crée un *Collège des chirurgiens* en 1554. La chirurgie devient alors progressivement l'égale de la Médecine quand elle se sépare théoriquement de la « barberie » en 1691.

L'édit royal de Louis XIV en 1707, qui peut être considéré comme le premier grand texte de santé publique, est le prélude à la création de l'Ecole royale de chirurgie de Toulouse en 1761. Entre temps, les chirurgiens ont démontré largement leur pragmatisme et prennent une place importante à l'Hôtel-Dieu. Quelques années après, la lutte contre la variole va enregistrer de timides succès avec en 1764 la variolisation, puis en 1800 les très efficaces campagnes de vaccination à Toulouse, menées par la société de Médecine et un chirurgien novateur Roch Tarbés.

Médecins et sociétés savantes : des Lanternistes aux Académiciens ...

Au début du XVII^{ème} siècle quelques hommes de science toulousains, parmi lesquels de nombreux médecins prennent l'habitude de se réunir, après souper chez le conseiller de Malapeyre, rue du Canard, ils se dirigent à la lueur d'une lanterne et sont surnommés les *Lanternistes*, prenant pour devise *Lucerna in nocte* (une lumière dans la nuit), symbole à la fois de leurs réflexions intellectuelles et de leurs pérégrinations nocturnes. Le professeur de médecine, François Bayle, rejoint Emmanuel Maignan religieux de l'ordre des Minimes, Pierre-Sylvain Régis cartésien militant, négateur du créationnisme ex nihilo et bien d'autres dont Pierre de Fermat...

Au fil des ans, ces réunions s'espacent puis cessent jusqu'au jour où l'abbé Maury reconstitue la *Société des Lanternistes* et, avec le bienveillant appui du Premier Président Gaspard de Fieubet, obtient des Capitouls un local près de la place du Pont-Neuf. Par une heureuse coïncidence, la rue dans laquelle se trouve cet immeuble s'appelle, depuis 1359, rue Lanternières ; elle existe encore aujourd'hui et va de la place du Pont-Neuf à la rue du Tabac !

Ouverte à toutes les idées philosophiques, poétiques, littéraires, scientifiques la nouvelle association s'oriente ensuite vers les sciences

devenant Société des Sciences puis est érigée par Louis XV en 1746 en *Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres*. En 1750, le marquis de Chalvet, sénéchal de Toulouse, obtient que l'hôtel de la Sénéchaussée, à l'angle de l'actuelle rue Furgole, soit donné à la Compagnie afin qu'elle y établisse ses salles, ses laboratoires et son jardin botanique. L'avancement des sciences ainsi que l'enseignement des mathématiques, doivent beaucoup à l'activité féconde de la nouvelle Académie, et c'est également dans son sein que se retrouvent les premiers archéologues qui se penchent sur l'étude des monuments antiques.

On peut avancer que la recherche médicale, au sens très large (recherches bibliographiques, synthèses, théories et expériences), se faisait bien plus à la Société des Sciences qu'à la Faculté. Les célébrités scientifiques et médicales qui visitent la ville y sont systématiquement reçues. Un exemple parmi des dizaines : la visite du chirurgien oculiste du Roi, Jacques Daviel (1693-1762) qui débarque de la barque de poste venant de Narbonne au début de l'été 1736.

Supprimée par la Révolution, qui confisque ses biens, l'Académie est reconstituée sous le signe de Pierre de Fermat, par arrêté préfectoral du baron Desmousseaux le 30 octobre 1807. Divisée en deux classes, celle des Sciences (elle-même subdivisée en deux sections : la première réunissant Sciences mathématiques et Physiques, la seconde Chimie, Sciences naturelles et Médecine) et celle des Inscriptions et Belles-Lettres, l'Académie acquiert grâce à la qualité de ses travaux (publication de 122 volumes), à la richesse de sa bibliothèque de 40.000 ouvrages et au nombre de ses correspondants à l'étranger, une renommée internationale. Les médecins y tiennent une place très importante et que met en exergue le Pr. Jacques Arlet en 2010, en dénombrant plusieurs centaines de publications issues de leur rang.

Suppression de la faculté en 1793. ...

La Révolution va bouleverser la lente transformation positive de l'université Française. Une des premières mesures prises par l'Assemblée législative est d'abolir la distinction entre médecine et chirurgie. Cela permet, très temporairement, de regrouper ainsi à Toulouse, les cinq professeurs de médecine (Dubernard, Gardeil, Arrazat, Dubor et Perrole) et les six professeurs de l'Ecole royale de chirurgie (Cazabon, Bécane, Bosc, Villar, Frizac et Baquier), faisant de notre faculté de médecine une des plus importantes des dix-huit facultés du royaume.

Malheureusement, la loi *Le Chapelier* du 14 juin 1791 déclare dans son article premier : *l'anéantissement de toutes espèces de corporations des citoyens*

du même état ou profession étant une des bases fondamentales de la constitution française, il est défendu de les rétablir sous quelque forme que ce soit.

Pour favoriser soi-disant la liberté du travail, (décret du 18 août 1792) on supprime également toutes les universités, les collèges de plein exercice et toutes les facultés de Théologie, de Médecine, des Arts et de Droit *sur toute la surface de la République !*

La Convention achève, le 15 septembre 1793, l'œuvre pernicieuse de la Constituante. malgré les avertissements de Marat qui, dans l'*Ami du Peuple* du 16 mars 1791, condamne, en vain, l'application de cette loi à la médecine : *A l'égard des professions où l'ignorance peut avoir des suites terribles, telles que celles de médecin, de chirurgien, d'apothicaire, il importe qu'elles soient interdites à tout homme qui n'aura pas fait preuve rigoureuse de capacité.*

Effectivement, ces folles idées utopiques entraînent rapidement une prolifération inimaginable de charlatans, les médecins disponibles étant essentiellement affectés aux armées de la jeune République.

Création de la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Toulouse en 1801

La disparition de la faculté de médecine de Toulouse, provoque un vide énorme dans l'enseignement médical qui est alors pris en charge par la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie créée en 1801 grâce à l'initiative privée de quelques médecins toulousains (Reverbel, Calmettes, Montespan, Delpech, Dufourc, Alexis Larrey) avec à l'origine 36 membres. Leurs cotisations servent à assurer des consultations gratuites, des cours de médecine, des études d'ouvrages nouveaux et même la création d'un prix décerné sur concours.

Cette société, fait unique en France, remplace efficacement la Faculté disparue en attendant les nouvelles réformes. Ses « comptes rendus » sont aujourd'hui une précieuse source d'information sur la pratique médicale toulousaine de l'époque. Au tout début du XVIII^{ème} siècle, alors que les citations d'Hippocrate sont encore largement reprises dans les articles « scientifiques », apparaissent de nouvelles méthodes de diagnostic et de traitement. Pendant plus de cinq ans la Société assure l'enseignement de la médecine puis laisse ce rôle en 1806 à l'*École Impériale de Médecine et de Chirurgie* sans abandonner ces autres activités de soins, de publications et de recherches.

Simultanément, une autre révolution bouleverse l'enseignement des futurs médecins. A côté des salles de cours et des amphithéâtres de dissection, les salles des hôpitaux s'ouvrent à l'enseignement au lit du malade, et au développement de la méthode anatomo-clinique avec à

Toulouse la création de l'internat en 1821, du clinicat en 1833 et de l'externat en 1837. Sur le plan national, pour lutter contre l'anarchie et le charlatanisme, un nouvel enseignement médical est mis en place mais seules sont rétablies les facultés de Paris, de Strasbourg et de Montpellier au grand désespoir des Toulousains !

Le 10 mai 1806, Napoléon signe les décrets de fondation de *l'Université Impériale*. Quelques jours avant, le 1^{er} mai, il a officialisé l'établissement d'une *École Impériale de Médecine et de Chirurgie de Toulouse* destinée à donner des cours gratuits de médecine et chirurgie et à former des officiers de santé. Le baron Dominique Larrey, chirurgien en chef de la Garde Impériale, ancien étudiant toulousain⁴, neveu d'Alexis Larrey, y est pour beaucoup car c'est lui qui demande cette création à l'Empereur. Lors de l'inauguration de l'Ecole et de l'installation des professeurs le jeudi 7 mai 1808, à la fin des dédicaces, il est écrit : *C'est au crédit, au zèle et aux soins de M. Larrey (Inspecteur –général du service de santé des armées, Officier de la Légion d'honneur) que Toulouse doit cette école, qui est la seule dans son genre. Que de reconnaissance, l'Ecole et les Toulousains ne doivent-ils pas à cet estimable compatriote, qui se glorifie d'avoir reçu les premiers principes de la chirurgie dans cette Ville.*

Une médecine à deux vitesses : le siècle des officiers de santé 1793 - 1892

Toulouse bénéficie donc d'une Ecole de médecine Impériale qui ne peut hélas délivrer des diplômes de doctorat, Elle ne peut former que des officiers de santé ! Il lui manque le grade de Faculté. La ville va régulièrement demander la « re-crédation » de son ancienne faculté pendant presque un siècle, sans succès, car Montpellier veille avec efficacité à maintenir son hégémonie régionale en brisant toutes les initiatives toulousaines ! Par la suite, selon le bon vouloir des autorités politiques, l'Ecole devient Royale, puis secondaire, puis préparatoire, etc. D'où la fuite des étudiants toulousains vers Montpellier ou Paris.

Il y a alors en France, pour assurer ou restaurer la santé publique, une médecine à deux vitesses, avec deux grades le *doctorat* et *l'officiat*. Le gouvernement maintient le titre de *docteur* mais sépare à nouveau les *docteurs en médecine* des *docteurs en chirurgie*, ces derniers devant posséder deux qualités indispensables à ceux qui se livreront aux opérations, avoir la fermeté de l'âme et la dextérité de la main. Ces futurs docteurs

⁴ Dominique Larrey travailla à La Grave comme aide d'anatomie, dans le service de son oncle Alexis Larrey, mais l'internat n'existait pas encore.

subissent, après cinq ans d'études, cinq examens dont deux soutenus encore en latin *disposition utile et honorable à l'art de guérir*. Les divers droits pour accéder au doctorat sont également élevés car les universités sont soumises à la règle de l'autofinancement.

Le cursus des officiers de santé est plus court, leur programme allégé et leur installation dans le civil se fait généralement dans le milieu rural et seulement autorisée dans le département où ils ont été reçus. Pour accéder à l'*officiat* de santé, il faut effectuer quatre années de pratique en hôpital civil ou militaire ou rester cinq années attaché (comme un apprenti) à un médecin. Le titre est obtenu devant un jury départemental qui délivre assez facilement un certificat d'aptitude après trois examens en français. Le décret du 19 ventôse an XI (9 mars 1803) précise très explicitement : *Bornés aux soins ordinaires, aux procédés les plus simples de l'art, les officiers de santé porteront les premiers secours aux malades, aux blessés, traiteront les affections les moins graves, s'occuperont des pansements communs et journaliers ; et leur science principale devant consister à reconnaître les cas où ils ne doivent pas agir, ils formeront une classe moins relevée dans la hiérarchie médicale mais pour être moins distingués, ils n'en seront pas moins utiles .*

Au milieu du XIX^{ème} siècle, il y a 230 officiers de santé en Haute-Garonne, principalement dans les communes rurales, la ville de Toulouse étant pratiquement réservée aux docteurs en médecine dont le nombre s'élève à 84.

1891 « Renaissance » de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie toulousaine,

Les dix grandes étapes de la renaissance de la faculté de médecine toulousaine

Suppression de la faculté : 1793

Institut « Paganel » : 1794 -180

Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie : 1801

Ecole Impériale de Médecine et de Chirurgie : 1806 - 1815

Ecole Royale de Médecine et de Chirurgie : 1815- 1820

Ecole secondaire de Médecine : 1820 - 1840

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie : 1840 – 1855

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie réorganisée : 1855 - 1878

Ecole préparatoire de plein exercice : 1878 -1887

| |
|-------------------------------------|
| Ecole de plein exercice : 1887-1891 |
|-------------------------------------|

| |
|--|
| Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie : 1891 |
|--|

Enfin la « renaissance » arrive, avec le 21 mai 1891, l'inauguration des facultés de Médecine et de Sciences sur les allées Saint-Michel. Jean Jaurès, adjoint au maire⁵, délégué à l'Instruction publique, professeur à la faculté des Lettres, s'adressant à M. Sadi Carnot, Président de la République Française qui a visité l'Hôtel-Dieu le matin même, déclare solennellement :

Monsieur le Président de la République,

Au nom de la ville de Toulouse, j'ai l'honneur de remettre à l'Etat, en votre personne et en jouissance perpétuelle, les bâtiments de la faculté mixte de Médecine et de Pharmacie et de la faculté de Sciences. (...) Car c'est bien Toulouse qui a fait cela, (...) c'est la ville tout entière qui l'a voulu : toutes les municipalités qui se sont succédé ont travaillé à la même œuvre, et nous, qui en avons hâté l'achèvement, nous devons rendre justice à ceux qui nous ont précédé...

Le XIX^{ème} siècle, qui vient de voir l'éclosion de grandes découvertes médicales (anesthésie, antisepsie, asepsie, rayons X, etc.), s'achève pour Toulouse par cette récompense amplement méritée et, avec sa nouvelle faculté de médecine, qui devient faculté d'Etat en 1904. Toulouse va alors regagner sur Montpellier tout le terrain perdu pendant des siècles ! Regagner et même dépasser ainsi qu'en témoigne la vitalité de la très riche presse médicale toulousaine.

Après le lancement du *Journal de Médecine et de Chirurgie de Toulouse* en 1837, au moment du déménagement de la faculté qui abandonne la rue des Pénitents Gris, où elle était depuis plus de cinq siècles, pour s'établir sur le site de l'ancien couvent des Carmes-Deschaussés (allées Saint-Michel), le doyen Jeannel, associé à des professeurs et des chefs de clinique, fonde en 1893 les *Archives médicales de Toulouse*. Ce mensuel publie les mémoires présentés devant la brillante société de Médecine et de Chirurgie de Toulouse. La *Gazette des Hôpitaux de Toulouse* qui va paraître tous les samedis jusqu'en 1914, est créée en décembre 1887.

Le *Toulouse Médical*, créé en 1889, d'abord concurrent des *Archives médicales de Toulouse*, les absorbe après 1914. Il représente alors pour des générations de médecins la publication hospitalo-universitaire toulousaine de référence, paraissant deux fois par mois pendant 71 ans du 1^{er} mai 1889

⁵ Camille Ournac, maire de 1888 à 1892

jusqu'en 1970. Originellement, c'était l'organe de *la Société anatomo-clinique* qui se réunissait le 5 et le 20 de chaque mois, à 5 heures et demi à l'Hôtel-Dieu pour tenir des séances publiques. Après sa fusion avec les *Archives*, le *Toulouse Médical* publie tous les comptes rendus des séances des sociétés savantes toulousaines et régionales et son tirage qui primitivement s'élevait à 500 exemplaires atteint en 1951 à 1500 exemplaires.

Ce texte est largement inspiré de La Médecine à Toulouse de 1229 à nos jours, essai de plus de 500 pages, portant sur neuf siècles de médecine toulousaine, enrichi de plus de 300 illustrations et encadrés biographiques ou anecdotiques consacrés aux grands patrons et aux grands moments « médicaux » de la Ville rose.

Qu'il me soit permis de remercier ici des académiciens qui par leurs travaux et publications ont contribué à enrichir énormément cet essai : le Pr. Jacques Arlet, le Dr. Pierre C. Lille, le Dr. Jean-Francois Gourdou et bien sûr d'honorer la mémoire du doyen Guy Lazorthes et de son œuvre.